

GRAINES DE RÉSILIENCE

À l'initiative de l'association :

Cultivons la Bio-Diversité
en Poitou-Charentes



Au congrès mondial des graines, la foule se presse

Ouah, on est toutes pareilles ...
Sauf vous, vous êtes différentes !



Nous sommes des semences paysannes !

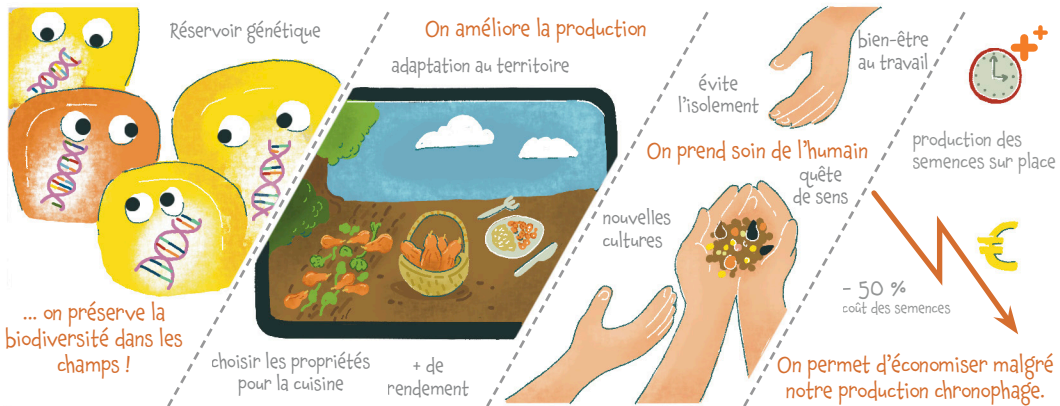
Sélectionnées par les agriculteurs nous reprenons notre place dans le système agricole actuel.



Les critères recherchés par les agriculteurs :

- Transmission
- Liberté
- Sauvegarde
- Multiplication
- Utilisation
- Résistance
- Libre de droits
- Autonomie
- Reproductible

Mais que faisons-nous là alors ? Et bien ...



Tous ces avantages reposent sur notre diversité génétique et pourtant nous sommes en train de la perdre ...

- 75% de biodiversité selon la FAO

9 000 ans (échelle de temps)

Nous pouvons la restaurer ! Les agriculteurs nous produisent, nous les semences paysannes.

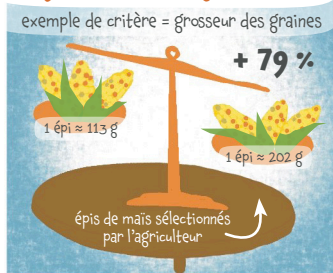
Et certains vont plus loin en nous sélectionnant grâce à ça :

EQUATION DU SÉLECTIONNEUR



Choisis une caractéristique stable qui reste au fil des générations.

Cette technique s'appelle la sélection dite massale !



Chaque année l'agriculteur sélectionne les plantes répondant à ses critères. Le caractère est alors amplifié dans sa population !

Mais comment bien mener un processus de sélection ? Un squelette commun se dessine !

1 - Définir ses objectifs :

Résistance, tolérance, résilience, esquivé, vernalité, ...

Des + gros grains !

Pourquoi ?

Renforcer les plantes dès la germination.

Pourquoi ?

Limiter les adventices

Pourquoi ?

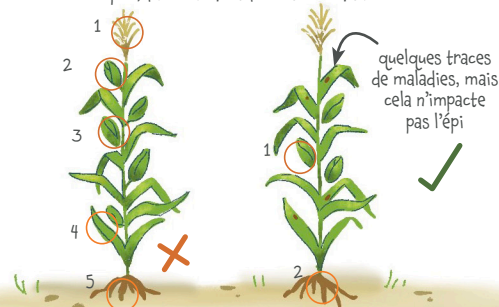
Limiter le temps de travail

...

...

2 - Les transformer en critères de sélection :

En choisir peu, facile à identifier et héréditaire.



Si trop de critères = aucune plante n'aura tous les critères

3 - Faire la sélection au champ en sélectionnant seulement les plantes correspondantes aux attentes !



Bien sûr ! On va à la conférence sur le réchauffement climatique, vous aussi ?



Dans le cadre du GIEE : Sélection des variétés paysannes pour l'adaptation aux circuits courts.



Avec la contribution financière du comité d'orientation agricole et rural CASADP
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE